



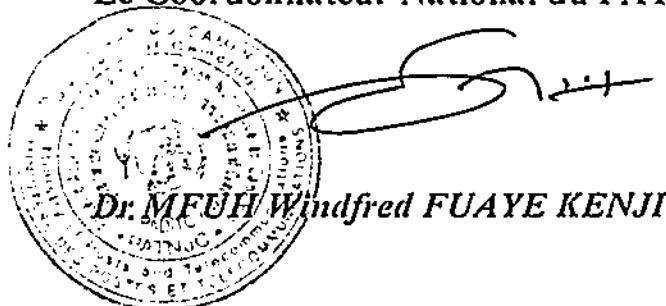
COMMUNIQUE N°004 DECLARANT INFRACTUEUX LA DEMANDE DE COTATIONS N°004/MINPOSTEL/PATNUC/CSPM/SPM DU 25 MARS 2025 RELATIVE À L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DU MATERIEL INFORMATIQUE POUR LE NOUVEAU PERSONNEL DE L'UNITE DE GESTION DU PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE AU CAMEROUN (PATNUC)

Le Coordonnateur National du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique au Cameroun (PATNUC) communique :

La Demande de Cotations n°004/MINPOSTEL/PATNUC/CSPM/SPM du 25 Mars 2025 à relative à l'acquisition et l'installation du matériel informatique pour le nouveau personnel de l'Unité de Gestion du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique au Cameroun (PATNUC) publiée le 27 Mars 2025 et l'additif le 17 Avril 2025 dans le Journal des Marchés de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), est déclarée « infructueux ».

Yaoundé, le 09 MAI 2025

Le Coordonnateur National du PATNUC



Ampliations :

- ARMP
- SOPECAM
- CHRONO
- ARCHIVES
- AFFICHAGE.